

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles**  
DE LA PRINCIPAUTE

S. A. S. le Prince Albert vient de retourner à Paris après avoir passé quinze jours à la résidence de Kreuth, chez S. A. R. le Duc Charles-Théodore en Bavière, pour des chasses de chamois.

Au moment où s'ouvre la saison, nous croyons devoir rappeler aux entrepreneurs et au public les prescriptions de l'Arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, en date du 27 avril dernier, et dont les dispositions sont exécutoires à partir du 15 de ce mois :

ARTICLE PREMIER. — Les échafaudages établis sur la voie publique ou sur ses dépendances, en vertu des clauses et conditions générales visées par les autorisations du Comité des Travaux publics, seront enlevés du 15 décembre au 1<sup>er</sup> avril suivant, et reportés en dehors des limites de la voirie, s'il y a lieu pour le permissionnaire de continuer les travaux.

ART. 2. — Les autorisations délivrées pour le tir à la mine seront suspendues pendant cette même période de temps.

ART. 3. — Les travaux neufs pour canalisations électriques, d'eau ou de gaz, ainsi que les rechargements généraux des chaussées, sont également interdits pendant le même laps de temps.

ART. 4. — La restriction ci-dessus est applicable, pendant la même époque, au transport de déblais de fouilles aux décharges publiques ou sur tout autre point du territoire.

ART. 5. — Il ne sera dérogé aux conditions du présent Arrêté que pour des travaux reconnus d'urgence évidente, ainsi qu'il est spécifié à l'article 11 du titre 1<sup>er</sup> de l'Ordonnance du 6 juin 1858.

Le Maire de la ville de Monaco rappelle aux personnes intéressées l'Arrêté du 7 janvier 1904, fixant le prix de vente des agneaux, amenés sur les marchés, ainsi qu'il suit :

- Gigot..... le kilo. 1 fr. 80
- Filet, avec rognons adhérents..... 1 fr. 80
- Les autres morceaux..... 1 fr. 50

Par un décret de M. le Président de la République, M. Pierre Feuillerade, ingénieur des Ponts et Chaussées, directeur des Travaux publics de la Principauté, vient d'être nommé officier d'Administration principal du génie territorial de France, promotion qui lui donne le rang de commandant.

Un jeune homme né à Monaco, M. Joseph Rainaut, élève à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris (1<sup>re</sup> classe d'architecture), vient de remporter au dernier concours de cette Ecole un deuxième prix. Le sujet de ce concours était un projet de « construction d'une Ambassade à l'étranger ».

De nombreux dons ont déjà été reçus avec reconnaissance par l'œuvre du Noël des Enfants pauvres, organisée par la Société de bienfaisance de Saint-Vincent-de-Paul. Des listes de souscription ont été déposées dans les principaux hôtels de la Principauté.

La Société de la Ligue des Amis des Animaux vient de décerner un certain nombre de médailles en récompense de la protection accordée aux bêtes.

Ont reçu une médaille d'argent : MM. Codur, Farine et Franco, commissaires de police. Une médaille en bronze : le sous-brigadier Durand et l'agent Bougard.

Des gratifications ont en outre été allouées au sous-brigadier Richard, à l'inspecteur des voitures Allaire, aux agents Coulet, Molinari, Fleury, Fabre, Sendral, Cotto, Aubert, Guieu, Pedevilla et Grégoire, et aux carabiniers Kah, Milairet, Gaziello et Monti.

A partir de demain, le célèbre orchestre hongrois « Radics Bela » donnera chaque jour deux concerts dans l'atrium du Casino de Monte Carlo, le premier de 10 heures et demie à midi, et le second de 5 heures à 6 heures et demie du soir. Cette innovation ne saurait manquer d'être accueillie avec faveur par nos hôtes, grâce au talent des instrumentistes et à la variété de leurs programmes.

La série des réjouissantes représentations, par lesquelles il est coutume de commencer notre saison théâtrale, s'est poursuivie, cette semaine, par l'*Auberge du Tohu-Bohu*, œuvre de bouffonnerie un peu grosse qui a obtenu un franc succès de fou rire, grâce surtout à l'interprétation qui a été excellente en son ensemble. Dans le principal rôle de la pièce, M<sup>lle</sup> Tylma a beaucoup plu par la gentillesse de son jeu et de son chant. On a aussi fort applaudi M. Rigaux, dont la voix de baryton peut prétendre à des partitions plus importantes; puis l'amusant quatuor de comiques hors de pair, composé de MM. Lagairie, Maurice Lamy, Brunaïs et Poudrier; enfin, M<sup>lle</sup> Leberg, dont l'originalité artistique est fort appréciée du public de Monte Carlo, et M<sup>lle</sup> Chàlont, digne de mérite consommé. Pour faire suite à cette folle *Auberge du Tohu-Bohu* on annonce pour ce soir une reprise des *P'tites Michu*, ce petit bijou du répertoire d'opérettes modernes, dont la jolie musique est de M. André Messenger, auteur de *Véronique* et de *Madame Chrysanthème*.

Nous avons eu ces jours-ci, au Casino de Monte Carlo, deux superbes auditions de grande musique : d'abord, le concert classique de jeudi dernier; puis, le concert de dimanche qui a été également dirigé par M. Léon Jehin et dont M<sup>lle</sup> Juliette Thévenet, harpiste, a eu les honneurs.

Le concert classique qu'ouvrait magistralement *le Retour au pays*, de Mendelssohn, nous a valu d'entendre pour la première fois un long poème

symphonique du compositeur russe Moszkowsky, intitulé *Jeanne d'Arc*, dont les mélomanes, en dépit de quelques passages un peu touffus, ont vivement goûté la belle ordonnance ainsi que l'orchestration savante et souvent originale. A la deuxième partie de la séance, un autre poème de musique symphonique russe, le *Sadko* de Rimsky-Korsakow, a d'autant plus enchanté l'auditoire qu'on connaissait déjà cette œuvre tout à la fois très poétique et très puissante. Deux morceaux tout de finesse et de charme, l'*Apprenti Sorcier* de Dukas et l'*Enterrement d'Ophélie* de Bourgault-Ducoudray, ont ensuite reposé des grands éclats des cuivres qui ont repris de plus belle avec la bruyante mais admirable page des *Adieux de Wotan*, de Wagner, par laquelle se termina cette magnifique séance classique.

Moins savant peut-être, mais par cela même plus à même d'enthousiasmer le nombreux public qui s'y pressait, a été le grand concert de dimanche après-midi. M. Léon Jehin en avait composé le programme de belles œuvres depuis longtemps consacrées par le succès, et M<sup>lle</sup> Juliette Thévenet, qui sur l'affiche avait été placée en vedette, y a triomphé par deux fois, en interprétant, en artiste de précieux talent qu'elle est, le *Concertstück* de Gabriel Pierné, puis une exquise *Ballade* d'Hasselmans. Citons encore parmi les morceaux les plus applaudis un solo de violoncelle, *Souvenir lointain*, exécuté remarquablement par M. Sansoni, et *Amoroso-Caprice*, valse de concert composée par le distingué premier chef d'orchestre de Monte Carlo. L'éblouissante et entraînante partition du ballet du *Cid*, du maître Massenet, a superbement clôturé cette belle matinée musicale.

L'excellente Société artistique, l'*Estudiantina monégasque*, a offert mercredi dernier une charmante soirée dans la salle du Théâtre des Variétés. Les familles avaient répondu en grand nombre à l'invitation des organisateurs, et c'est devant un très nombreux public que se sont fait entendre les artistes amateurs qui prêtaient gracieusement leur concours à cette soirée, au cours de laquelle les mandolinistes de l'*Estudiantina*, dirigés par leur dévoué chef M. E. A. Rizzi, ont fait de nouveau apprécier leur maestria et leurs incessants progrès.

Cette fête de famille s'est gaiement terminée par une sauterie, à la vive satisfaction des jeunes gens et des charmantes jeunes filles qui assistaient à la soirée.

Au Collège de la Visitation, a eu lieu, dimanche après-midi, une audition de musique religieuse à laquelle S. G. M<sup>sr</sup> du Curel et un assez grand nombre de familles ont pris le plus vif intérêt. Le R. P. Guillermin, compositeur de talent, a conduit lui-même l'interprétation d'un triptyque musical inédit, dont il est l'auteur et qui a été exécuté remarquablement par MM. Blanc, Nef, Pendola et Caruta, pour la musique, et les jeunes Raybaudi, Garry et Landelle, pour le chant.

Nos prochaines courses de chevaux qui auront lieu en janvier, sur l'hippodrome du Var, s'annoncent déjà comme devant être plus importantes et plus brillantes que jamais. On vient de publier les engagements reçus à Londres, Berlin et Rome pour les trois grandes courses de Nice; trois chevaux étrangers ont été inscrits dans le Grand Steeple-Chase, six dans la Grande Course de Haies, un, l'allemand *Standerer*, dans le Grand Prix de Monaco. Au nombre des engagements reçus pour le prix de Monte Carlo, il convient de citer notamment le favori malheureux de la Grande Course de Haies d'Auteuil, *Mark Time*; s'il se présente au poteau, sa rencontre à nouveau avec les chevaux français ne sera pas un des moindres éléments d'intérêt de notre prochain meeting.

Dans son audience du 9 décembre 1904, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Bozzoli Léopold, né à Pontremoli (Italie) le 9 février 1847, journalier, demeurant à Cabbé-Roquebrune, trois jours de prison pour mendicité ;

Picard Théodore-Pierre, né à Paris le 8 juin 1844, ajusteur-mécanicien, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Gérard Victor, né à Lyon (Rhône) le 7 avril 1867, chanteur ambulancier, demeurant à Nice, dix jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 15 décembre 1904, à 2 heures 1/2 précises

#### 4<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

<i>Benvenuto Cellini</i> , ouverture.....	Berlioz.
<i>Symphonie en ut majeur</i> (n° 2).....	Schumann.
<i>La Jeunesse d'Hercule</i> .....	Saint-Saëns.
Poème symphonique.	
Prélude de <i>Gwendoline</i> .....	Chabrier.
Scherzo du <i>Songe d'une Nuit d'Été</i> ....	Mendelssohn
Flûte solo : M. GABUS.	
<i>Tannhäuser</i> , ouverture.....	Wagner.

#### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

La saison 1904-1905 du Tir aux pigeons de Monaco a commencé hier lundi et, dès ce premier jour, de nombreux amateurs de ce sport essentiellement mondain s'étaient donné rendez-vous dans le stand si confortablement et si élégamment installé par l'Administration de la Société des Bains de Mer.

Treize tireurs ont pris part au *Prix d'Ouverture* qui a été gagné par M. Mackintosh à 31 mètres, 3 sur 3; deuxième et troisième, MM. Hileret à 20 mètres, et Pfeifer à 20 m. 1/2, 3 sur 4.

D'autres poules ont été gagnées par MM. Haydon, Buttler, Erskine, Brasseur.

Ont pris part au tir MM. Haydon, Erskine, Mackintosh, Hall, Brasseur, Spalding, Buttler, comte de Robiano, Perego, Pfeifer, Salvago, Sir Freak, Hileret.

Mercredi 14 décembre. — *Prix d'Hiver* (handicap), 500 francs.

Vendredi 16 décembre. — *Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.

Lundi 19 décembre. — *Prix de Noël*, 500 francs.

Mercredi 21 décembre. — *Prix du Stand* (handicap) 500 francs.

Vendredi 23 décembre. — *Prix Lonhienne* (handicap), 500 francs.

Lundi 26 décembre. — *Prix Soragna*, 500 francs.

Mercredi 28 décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 30 décembre. — *Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 2 janvier 1905. — *Prix Verdavaine* (handicap), 500 francs.

Mercredi 4 janvier. — *Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 6 janvier. — *Prix Gajoli*, 1,000 francs.  
Lundi 9 janvier. — *Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.  
Mardi 10 janvier. — *Prix Hall* (handicap), 1,000 francs.  
Jeudi 12 janvier. — *Prix Journu*, 1,000 francs.  
Samedi 14 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.  
Lundi 16 janvier. — *Prix des Myosotis* (hand.), 1,000 fr.  
Mardi 17 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.  
Jeudi 19 janvier. — *Prix H. Grasselli* (hand.), 1,000 fr.  
Samedi 21 janvier. — *Prix de l'Adour* (hand.), 1,000 fr.  
Lundi 23 janvier. — *Prix Roberts*, 1,000 francs.  
Mardi 24 janvier. — *Prix du Minho* (hand.), 1,000 fr.  
Jeudi 26 janvier. — *Prix Schiannini* (hand.), 1,000 fr.  
Samedi 28 janvier. — *Prix de Février*, 1,000 francs.  
Lundi 30 et mardi 31 janvier. — **Grande Poule d'Essai, 3,000 francs** et une médaille d'or.

#### SUR LE LITTORAL

Le prince Nicolas I<sup>er</sup> de Monténégro et la princesse Milevna, sa femme, voyageant incognito, sont arrivés samedi soir à Menton, venant de Rome, où ils avaient assisté au baptême du Prince de Piémont.

LL. AA. SS. sont accompagnées de leur fille, la princesse Xenia, du prince Battemberg, leur gendre, de M. Petrowitch, président du Conseil des Ministres de Monténégro, de M. Piquet, secrétaire du Prince, et de M. Giaduzzi, gentilhomme de la Cour d'Italie.

Le prince et la princesse de Monténégro ont fait, dimanche, une promenade au Cap-Martin.

Leurs Altesses ont reçu, dès le jour de leur arrivée, la visite du consul de Monténégro à Nice, M. Charles Grimaldi, avocat.

Le duc d'Oporto, frère de S. M. le Roi de Portugal, est l'hôte de Nice depuis dimanche et il compte y demeurer quelque temps.

On annonce que S. M. le Roi des Belges arrivera vers la Noël sur le littoral pour visiter ses propriétés de Villefranche et de Beaulieu.

Léopold II ne restera que deux semaines, mais il compte revenir pour un plus long séjour, en mars prochain.

Le service religieux du dimanche a été célébré avant-hier, en l'église russe de la rue Longchamp, par M. Lubimoff, archiprêtre, assisté du clergé de la paroisse.

Au cours de la messe, une quête a été faite au profit de la Croix-Rouge, par M<sup>lle</sup> d'Arnoldi.

#### Lettre de Paris

Paris, 12 décembre 1904.

En ce temps de sport à outrance, on ne saurait s'étonner de la place considérable qu'a conquis dans les préoccupations mondaines le Salon annuel de l'automobile. La première journée en est désormais aussi sensationnelle que la journée du vernissage pour le Salon des Beaux-Arts, et nous connaissons nombre de riches familles françaises ou étrangères qui retardent leur départ pour le Midi jusqu'après cette ouverture à la mode. Chaque année, il est vrai, le nombre des exposants et la beauté des voitures perfectionnées augmentent et contribuent à donner un intérêt croissant à cette annuelle manifestation sportive qui est aussi la fête de l'industrie française et du progrès scientifique.

M. le Président de la République, selon une coutume qui date déjà de plusieurs années, a honoré de sa visite le nouveau Salon automobile et, pour la première fois, il s'y est rendu, non pas dans le classique landau, mais dans une magnifique Dietrich que conduisait Gabriel, une des illustrations des grandes courses sur routes. M. Emile Loubet a visité les stands des principaux exposants avec un intérêt marqué et a félicité nombre de constructeurs dont il a longuement écouté les explications. A son arrivée au Grand Palais, le Président de la République a été reçu par les ministres de la Guerre, de l'Agriculture et du Commerce, ainsi que par les notabilités de l'Automobile-Club de France et des Chambres syndicales.

S'arrêtant dans une des salles coquettement ornées qui précèdent le hall central du Palais de l'Exposition, M. Loubet a remis plusieurs croix de la Légion d'honneur à diverses célébrités de l'industrie et du sport à la mode, puis il a en excellents termes parlé des progrès de cette nouvelle source de la richesse nationale et a souhaité que

sa prospérité aille de plus en plus en grandissant. A l'issue de sa visite au stand des voitures mécaniques, le Président et sa suite ont été conduits, naturellement en automobile, aux serres du Cours la Reine où sont les canots-automobiles dont l'exposition constitue, pour la première fois, une annexe du Salon du Grand Palais.

Almanachs anciens et nouveaux. Almanachs de Paris et d'ailleurs...

Les Voies revenues, ces fidèles amis des longues soirées d'hiver, radieux et pimpants avec leur couverture polychrome et les promesses de leurs titres, ils annoncent le rire et la bonne humeur et semblent pronostiquer, pour l'année qui vient, des jours plus heureux.

Avant l'invention de l'imprimerie, l'almanach usuel de l'année, comme nous le connaissons aujourd'hui, n'existait pas. Les missels et livres d'heures manuscrits, qui, d'ailleurs, vu leurs prix élevés, n'étaient guère qu'aux mains des gens riches, s'ouvraient, ordinairement, par une sorte de calendrier perpétuel contenant la suite des mois et le tableau, plus ou moins complet, des fêtes invariables, comme Noël, l'Épiphanie, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, la Toussaint, et les commémorations de saints, qui, invariables aussi, servaient — et l'usage s'en est relativement conservé — de dates pour diverses échéances de la vie civile.

Quant aux dates des fêtes mobiles, c'était affaire au clergé des paroisses d'en instruire les fidèles. Et comme la fixation d'ensemble de ces fêtes a pour point de départ les lunaisons des premiers mois de l'année, il s'en suivait que l'Église se trouvait tout naturellement fournir le tableau des phases de notre satellite, à qui la croyance populaire attribuait toutes sortes d'influences très importantes. Rien de tout cela ne pouvait donc figurer dans les livres destinés à un usage permanent.

Quand l'imprimerie fut inventée, et longtemps même après, les almanachs gardèrent ce même rôle d'indicateur général, puis enfin, sous le titre de *Compost du Berger*, de *Calendrier de la Grande Montagne*, parurent quelques almanachs annuels qui durent surtout leur vogue à cela que, dressés et rédigés par des médecins et de prétendus astrologues, ils contenaient force prédictions météorologiques, politiques, et force recettes populaires.

L'un des plus réputés parmi les premiers almanachs français fut celui de Nostradamus. Il date de 1550. Le fameux *Almanach de Liège*, composé par Mathieu Laënsberg, ne parut qu'en 1636; quant au célèbre *Messager Boiteux*, de Strasbourg, il vint beaucoup plus tard, ainsi que les almanachs de Berne et de Bâle. Tous devaient la plus grande part de leurs succès à leurs prédictions.

Même dans l'*Almanach Royal*, qui se publiait à Paris depuis 1699 (c'est l'ancêtre de notre *Almanach National*), chaque phase de la lune était marquée par une prédiction en manière d'apophtegme.

Nos almanachs modernes sont beaucoup plus sérieux que leurs aînés. Ils ont des visées utilitaires. Ils prodiguent les renseignements les plus précis et deviennent les conseillers les plus précieux de ceux qui les consultent. Notre époque positive a fait une sorte de petite encyclopédie familiale de ce qui était, jadis, le livre des Destins.

Ainsi, nous venons de recevoir l'*Almanach de Paris et d'Ailleurs*, que confectionne avec tant de soin, depuis deux ans, M. D.-L. Pelet, et avantageusement connu sur le boulevard et à Montmartre, où il conquiert naguère le titre reluisant de « docteur ès Chat Noir ».

Son charmant opuscule, spirituellement illustré par nos meilleurs artistes parisiens (Ch. Léandre, Abel Faivre, Albert Guillaume, Fernand Fau, Henri Rivière, A. Roubillé, etc.), contient, outre une partie documentaire et pittoresque très copieuse, de très curieuses fantaisies, en prose et en vers, dues à des écrivains aimés du public, tels que : Alphonse Allais, Alfred Capus, J. Marni, Maurice Donnay, Edmond Haraucourt, Raoul Ponchon, etc.

C'est un petit livre à la fois utile et attrayant, rempli de facéties qui divertissent — sans jamais dépasser les limites de la décence et du bon goût — et d'excellentes recettes qui feront la joie des ménagères.

L. S.

#### LETTRES ET ARTS

**Hector Giacomelli.** — Un charmant artiste, Hector Giacomelli, vient de mourir. Il s'est éteint à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à Menton-Garavan, où il venait depuis longtemps passer l'hiver. C'était un graveur sur bois de grand mérite. Il avait beaucoup étudié l'estampe japonaise. Mais il était surtout connu du public comme illustrateur d'oiseaux. Nul, mieux que lui, n'a jamais su rendre les grâces de la gent ailée. Nul n'a mieux décrit

le vol de l'hirondelle, les attitudes du chardonneret et de la mésange.

C'est sous les auspices de Gustave Doré que Giacomelli fit ses débuts dans le genre qui devait lui valoir la meilleure part de sa renommée. Rencontrant un jour Giacomelli dans les rues de Tours, Gustave Doré lui dit, à brûle-pourpoint :

— Je viens de signer un traité avec Mame, pour une Bible : je compte sur vous pour en faire tous les encadrements.

— Mais jamais je n'ai fait de gravure sur bois ! lui objecta Giacomelli.

— N'importe, répliqua Doré, j'ai répondu de vous, mettez-vous au travail ; ayez courage et confiance !...

Doré avait vu juste et rendu service, suivant son habitude, mais non pas à un ingrat, une fois par hasard. Les dessins de Giacomelli le firent, du coup, remarquer des amateurs, et quelque temps après, Hachette lui donna une carte blanche pour l'illustration d'un livre.

— Choisissez, lui avait-il dit, celui qui vous inspirera le mieux.

L'artiste prit l'*Oiseau*, de Michelet. Vous savez quel parti il en sut tirer. C'étaient bien les dessins qu'il fallait pour illustrer l'œuvre si fine, si charmante, si sensible, du plus poète de nos prosateurs.

Vers cette époque, et à ce propos, un article bien curieux fut écrit sur Giacomelli, par Emile Zola, article où on lisait :

« Hier, devant la boutique d'un libraire, une jeune femme regardait avec amour l'*Oiseau*, de Michelet, illustré par Giacomelli. Vraiment, madame, vous aviez bon goût et j'ai eu plaisir à voir s'éclairer votre doux visage. Vous sentiez que vous aviez devant vous une œuvre de femme, délicate et charmante. Vous vous disiez : « Voilà un écrivain et un dessinateur qui ont créé, pour moi, une épopée d'amour infini et de charme pénétrant... » M. Giacomelli a, en effet, des finesses exquis. Il est peu populaire encore, mais je suis certain que dans quelques années les grâces de son crayon lui auront conquis une place à part. »

Cette prédiction s'est accomplie à la lettre. Giacomelli s'est rendu célèbre, inimitable dans son genre. L'*Oiseau* lui appartient comme le chat est à Lambert, comme la fleur est à Abbéma. Selon le mot de M. Georges Cain, — qui consacrait, naguère, au peintre des oiseaux une si remarquable étude — un « oiseau qui se respecte ne peut être que de Giacomelli ; un oiseau qui n'est pas de Giacomelli est un faux oiseau ».

Bref, Giacomelli fut un heureux artiste, aimable et aimé de tous ceux qui eurent le plaisir de le connaître. Il ne comptait que des admirateurs et des amis.

Et c'est le cas de répéter : *Rara avis !...*

**Les Prix Nobel.** — Les prix Nobel viennent d'être distribués. C'est l'Angleterre, avec lord Raleigh et sir William Ramsay, qui obtient les prix de physique et de chimie. Le prix de médecine est attribué au professeur Ivan Petrovitch Pavlof, de Saint-Petersbourg. C'est le grand poète provençal Frédéric Mistral et M. Etchegaray qui reçoivent le prix de littérature.

Les trois premiers lauréats assistaient à la séance.

**Entre peintres.** — M. Carolus-Duran a réuni samedi, à Paris, le Comité de la Société nationale des beaux-arts pour le remercier des preuves d'affection qu'il en avait reçu pendant les six années de sa présidence, qu'il est obligé de résigner en raison de sa nomination à la direction de l'Académie de France à Rome.

Mais le Comité, mû par un sentiment que l'on comprendra, n'a pas voulu se séparer immédiatement du maître éminent qui l'avait dirigé pendant si longtemps, et à l'unanimité il a demandé à M. Carolus-Duran d'achever cette dernière année de présidence et décidé de ne lui donner un successeur qu'après le prochain Salon.

Le président de la Société nationale, très ému de ce témoignage de sympathie, a accepté de conserver ses fonctions jusqu'au printemps.

**A la Bibliothèque Nationale de Paris.** — S. Exc. le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris, vient d'offrir à la Bibliothèque nationale, pour le cabinet des manuscrits, un exemplaire des *Triumphes de Pé-*

trarque, qui est la reproduction en phototypie du manuscrit dont on fit hommage au Président de la République lors de son voyage en Italie.

Ce très beau livre a été écrit en caractères du moyen âge et enluminé par Nestor Leoni et il est précédé d'une préface de M. Adolphe Venturi, le célèbre érudit italien.

## VARIÉTÉ

### LA GRAVURE DE MUSIQUE

La gravure de musique sur planches de métal est d'un âge déjà respectable. C'est en 1675 que l'on imagina de reproduire sur des plaques de cuivre, en les gravant au burin, les manuscrits des auteurs fameux. Difficile et long était alors le travail du graveur. Chaque signe, depuis la clef jusqu'au plus petit accident, était dessiné, puis incisé. La demande augmenta, les commandes affluèrent. Il fallut produire rapidement. On s'avisait bientôt qu'il y avait économie de temps à frapper la note, c'est-à-dire à laisser retomber un marteau sur des poinçons qui laissaient dans le métal, à la place voulue, l'empreinte de la noire, de la blanche, de la ronde, des dièses, des bémols, des clefs et autres signes. En même temps et puisqu'il s'agissait non plus tant de graver que de frapper, on substitua aux planches de cuivre des planches d'un alliage peu résistant dont l'étain était la partie principale. Ce procédé mécanique, s'il réduisait de beaucoup la part de la gravure, facilitait à tel point le travail qu'on en arriva bientôt à ne plus guère graver que la lettre. Mais, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le graveur se verra enlever encore ce domaine, car les caractères, eux aussi, subissant la loi commune, seront frappés désormais et non plus gravés. Cette substitution progressive de la frappe à la gravure fut certes regrettable au point de vue de l'art, mais elle parut si avantageuse sous le rapport de la production rapide et régulière que nul éditeur de musique n'a jamais songé à revenir aux procédés primitifs, à ceux en honneur lorsque H. de Baussen créait son élégante clef de sol et dessinait avec amour les moindres signes de *Phaëton*, célèbre opéra de M. de Lully, musicien du Roy. Aujourd'hui comme il y a cent ans, on frappe musique et texte. Seuls sont encore gravés la queue des notes, les liés, les barres de mesure et les croches

Paris possède la plupart des éditeurs de musique établis en France. D'où cette conséquence naturelle que la gravure musicale est une industrie parisienne qu'il serait maladroit de vouloir transplanter en province. Les rares essais de ce genre, qui furent poursuivis naguère dans quelques grandes villes du territoire, à Bordeaux notamment, ont échoué, paraît-il, et cela se conçoit aisément.

Nos graveurs parisiens travaillent généralement chez eux, dans un local plus ou moins vaste, avec un personnel plus ou moins nombreux suivant l'importance de la demande. Ils ne dépendent souvent que d'eux-mêmes et se forment une clientèle d'éditeurs et d'auteurs qui peut être très variée. Une seule maison d'édition musicale possède son atelier de gravure. Les collaborateurs manuels que la maison paye, non pas à la pièce, comme elle le ferait si elle donnait à travailler au dehors, mais à la journée, s'attachent davantage à la perfection des œuvres qui sortent de leurs mains qu'à la quantité. Cette exception signalée, il reste que c'est à domicile ou dans des ateliers indépendants que l'ouvrier graveur exécute son travail. Les manuscrits lui sont fournis par la maison d'édition, par les auteurs eux-mêmes, par les chefs d'orchestre, soit qu'ils les obtienne directement, soit qu'ils ne lui parviennent que par un intermédiaire qui est, s'il travaille pour le compte d'autrui, son chef d'atelier. Il est payé à la planche.

Ainsi possibilité d'entrer directement en rapport avec le demandeur, faculté de n'accepter que la quantité de travail qu'il vous plaît de solliciter, facilité d'exécuter le travail chez soi, voilà qui suffit à faire de la gravure un métier essentiellement familial. D'où la question de savoir pourquoi il ne serait pas un métier féminin par excellence. Pour en décider, voyons en quoi consiste le travail demandé à l'ouvrier en gravure musicale.

Devant une table est installé l'ouvrier. Quelques feuilles de musique manuscrite viennent de lui être remises. Il les parcourt attentivement, les étudie, calcule le nombre de notes qu'il gravera sur chacune des lignes de sa planche. Cela fait, et sachant qu'il aura autant de lignes à graver que le nombre de notes fixé par lui sera répété, il subdivise l'écriture de son manuscrit par de petits traits de crayon entre lesquels sont renfermées les lignes telles qu'il les voit en gravure. Quand il sait le nombre de lignes qu'il aura à graver, il lui est facile de déterminer le nombre des planches requises par l'ensemble du travail. Il prend alors une planche d'étain, plus ou moins grande suivant le format exigé, la nettoie avec soin, la dépolit, trace ses marges, pointe ses portées qu'il incise ensuite à l'aide d'une griffe à cinq dents, non sans avoir pris la précaution, s'il s'agit d'une première page, de réserver la place nécessaire aux titres et noms d'auteurs. Ce premier travail terminé, l'ouvrier reprend son manuscrit et calcule combien chaque mesure de la ligne à graver comportera de notes. Il trace alors les lignes d'aplomb qui guideront son travail, puis s'occupe de reporter sur la planche, en un dessin provisoire, les notes du manuscrit, puis les lettres et les titres. Par là est obtenu un premier croquis qu'il ne s'agit plus que de fixer de façon définitive.

La planche ainsi préparée est posée sur un marbre épais ou encore sur une pierre lithographique, et l'ouvrier procède à cette autre opération qu'est la *frappe*. Ce travail consiste à imprimer en creux, à l'aide de poinçons heurtés par le marteau, les signes musicaux et lettres dont on a fixé la place. Il faut arriver à donner à chaque empreinte une profondeur régulière. Vient ensuite le *planage*. Posant la planche sur un *tas* d'acier poli, l'ouvrier frappe avec un petit marteau rond sur toutes les boursoufflures que le métal, repoussé par le burin, a produites autour des signes frappés.

Enfin arrive le travail, sinon le plus difficile, car la *disposition* du manuscrit l'emporte sur tout autre, du moins le plus délicat, celui où reparait l'artiste, le seul qui requière un graveur. Il faut en effet laisser maintenant les marteaux et les poinçons pour le burin, qui seul permet de *couper* les queues des notes, les croches liées ensemble, les barres de mesure, les grands enflés et les grands liés ou coulés.

Le *coupage* mené à bien, l'ouvrier peut donner à sa planche le fini qu'elle n'a pas encore, passe sur elle le brunissoir et une lame large et coupante qu'il appelle *raclette*. Il n'y a plus maintenant qu'à remettre cette planche à l'éditeur qui en fait tirer une épreuve. Les corrections signalées sont facilement reportées sur la planche par suite de la facilité avec laquelle l'étain déformé par le creux se laisse repousser à la surface d'où il avait été primitivement chassé. Quelques coups frappés au dos avec un petit poinçon, et tout est remis en place.

Par là se termine le travail de l'ouvrier graveur. La planche, acceptée définitivement par l'éditeur, sera par lui remise à l'imprimeur qui en tirera une épreuve sur Chine. Celle-ci obtenue, il la reportera sur pierre, et sur ce décalque lithographique tirera le nombre d'exemplaires prescrits. Par ce procédé la planche d'étain ne subira aucune fatigue. Elle sera rendue à l'éditeur qui la conservera soigneusement pour de nouveaux tirages éventuels. Nous ferons remarquer ici que les anciennes partitions étaient tirées directement sur la planche d'étain, *en taille-douce* comme disent les hommes du métier, d'où une finesse remarquable et l'empreinte caractéristique laissée par la pression de la planche sur le papier.

Nous étonnerons certains de nos lecteurs et de nos lectrices en leur révélant que les premiers livres de musique ont été non gravés, mais imprimés. Si Schæffer, dont nous avons un psautier noté daté de 1490, imagina d'imprimer par l'intermédiaire de planches de bois où les signes musicaux apparaissent en relief, Ottaviano Petrucci, imprimeur à Venise, obtint dès 1498 le privilège d'imprimer la musique à l'aide de types mobiles. De nombreux essais furent faits depuis lors pour assurer à la typographie une supériorité incontestable. Contentons-nous de signaler le procédé stéréotypique que

Duverger fit connaître en 1834. Aucune de ces tentatives ne donna de résultats définitifs. La typographie qui offrirait, semble-t-il, de très grands avantages, n'a jamais pu concourir qu'à l'impression d'ouvrages fort peu compliqués. On s'en fût sans doute contenté à l'époque où régnait le plain-chant. Mais notre écriture musicale moderne, si diverse, si savante, aux combinaisons infinies, exige une souplesse dans l'exécution à laquelle jamais la disposition typographique ne saura s'asservir. Il faut de plus prendre garde que si l'on veut avoir non plus des caractères mobiles simples à qui, dès que leur groupement se complique, il devient impossible d'assurer une cohésion satisfaisante, mais bien des combinaisons de notes, ce n'est plus par centaines, mais par milliers qu'il faudrait fondre les caractères, d'où un travail lent, pénible, abondant en erreurs, et, ce qui a certes son importance, beaucoup plus onéreux que ne l'est la gravure musicale.

Il est un autre procédé, celui de l'autographie ou simili-gravure, qui donne une impression fort jolie, mais qui, malgré les craintes qu'il éveille périodiquement dans le monde des ouvriers occupés à la gravure musicale, ne sera jamais préféré à celle-ci. Qui ne comprend en effet que de faire une autographie soignée sur papier demande un temps égal à celui requis par le même travail en gravure sur une planche d'étain? Aucune économie donc quant à la main-d'œuvre. Sans doute le papier est-il matière moins dispendieuse que le métal. Par contre, le métal a tous les avantages refusés au papier. La planche d'étain gravée est un original pour ainsi dire indestructible que la maison d'éditions conserve jalousement et dont l'accumulation forme une réelle richesse. Les années passent, mais la planche reste, toujours prête à de nouveaux tirages. Au contraire, dès la première application sur pierre, le papier autographié est anéanti, et quand le décalque obtenu est effacé, ce qui arrive très facilement, impossible de le renouveler. Ajoutez à ce très grave inconvénient que la lettre ne pouvant être autographiée en même temps que la note, il est nécessaire d'obtenir celle-ci par la typographie. d'où une nouvelle opération. Enfin il arrive souvent que par la mauvaise qualité de l'encre ou par quelque maladresse de l'ouvrier chargé du report sur pierre, l'autographie soit anéantie avant même d'avoir donné une seule épreuve.

Nous ne parlons que pour mémoire des tentatives faites pour créer une machine d'impression musicale analogue à la machine typographique dite *linotype*. M. Réveillé crut avoir trouvé la solution cherchée et construisit son musicographe. Les résultats donnés par cet appareil paraissent avoir été négatifs, en tout cas trop insuffisants pour constituer une menace à l'égard de la gravure musicale. Où le typographe n'a pas réussi, il est vraisemblable qu'échouera le mécanicien.

\* \*

A l'heure présente, voilà qui est hors de doute, les graveuses de musique sont assurées de trouver l'emploi rémunérateur de leur activité. Mais qu'en serait-il demain, s'il se produisait un afflux d'ouvrières graveuses? Contraintes par la nécessité, plus impérieuse que tous les raisonnements du monde, n'accepteraient-elles pas le travail à un taux de moins en moins élevé, et, concourant ainsi elles-mêmes à avilir les prix, n'amèneraient-elles pas une rapide et désastreuse dépréciation de la main-d'œuvre?

Nous accordons qu'il doit exister entre l'offre et la demande un équilibre qui ne saurait être rompu sans causer le plus grave préjudice aux producteurs. Mais il nous paraît puéril de considérer la demande comme une donnée constante et invariable.

Or, sans avoir la prétention de connaître les secrets de l'avenir, nous croyons qu'il est possible, sans témérité aucune, d'affirmer que pour la gravure musicale qui seule nous intéresse ici, la demande non seulement ne sera pas identique demain à ce qu'elle est aujourd'hui, mais encore qu'elle sera beaucoup plus considérable. Notre éducation musicale commence à peine. Avant longtemps elle aura fait de très grands progrès. Les Allemands qui doivent à la Réforme d'avoir appris à chanter ont acquis sur nous une avance énorme, mais qui ne constitue pas cependant une distance infranchissable. Sous nos yeux divers symptômes se manifestent qui nous permettent d'espérer un éveil prochain du sens musical parmi notre

peuple. Si nous n'étions pas ici en pleine renaissance, il serait impossible de s'expliquer la faveur dont ont joui les Maîtres-Chanteurs de Saint-Gervais, la sympathie dont est entourée la Schola Cantorum, la popularité croissante des grands concerts dominicaux, et tout récemment encore l'accueil presque enthousiaste réservé à la tentative faite par Charpentier. Notre production musicale est donc destinée à augmenter en des proportions considérables, et la demande actuelle subit déjà un mouvement ascensionnel très marqué. Certes il se pourrait que la musique difficile et savante ne soit pas goûtée d'ici longtemps par la masse, et peut-être son débit n'augmentera-t-il que lentement, mais il reste la mélodie, la chansonnette, les morceaux d'exécution aisée. Or, ces productions d'un travail facile et avantageux et qui sont précisément celles que l'on confie le plus volontiers à la femme, s'enlèvent avec empressement. Si donc en France tout finit par des chansons, il n'est pas téméraire d'affirmer que pour une fois la chanson sera l'annonciatrice d'une ère nouvelle et que ses accents joyeux donneront le signal de la rénovation musicale française.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 4 au 11 Décembre 1904

CANNES, vapeur <i>Rosario</i> , fr., c. Roco,	merchandises diverses.
SALINES d'HYERES, b. <i>Désiré</i> , fr., c. Mallet,	vin.
MENTON, b. <i>Lyre Monégasque</i> , ital., c. Gancioli,	vieux fer.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—

Départs du 4 au 11 Décembre 1904

MARSEILLE, vapeur <i>Rosario</i> , fr., c. Roco,	fûts vides.
NICE, b. <i>Désiré</i> , fr., c. Mallet,	—
TORRE DELLE SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. di Dominicis,	sur lest.
SAVONA, b. <i>Lyre Monégasque</i> , ital., c. Gancioli,	vieux fer.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Carlo RICCI, commerçant à Monaco, sont invités à se présenter dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 23 décembre courant, à deux heures et demie de l'après-midi, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRES DÉCÈS

Le samedi 17 décembre 1904, à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers effets dépendant de la succession vacante TAILHAN, tels que : chemises, faux-cols et manchettes, mouchoirs, serviettes, costumes d'hommes et deux malles, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus des enchères.

L'Huissier : BLANCHY.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA  
23, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Décembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
5	767	767.2	767.5	767.8	767.3	13	13.5	13.2	12.4	11.2	80	Est.	Beau.		
6	66.1	65.8	66.2	66.5	66.8	12.8	13.7	12.3	12.	11.6	87	Est.	Nuageux.		
7	65.	64.8	63.2	62.1	61.5	13.5	14.8	14.1	13.4	13.2	87	Est.	Nuageux, pluvieux.		
8	56.	55.8	56.2	56.5	57.2	14	14.8	14.2	12.5	11.8	60	Sud-Ouest violent.	Beau.		
9	60.2	60.7	61.2	61.4	61.5	12.5	13.4	12.6	12.1	11.7	86	Est.	Nuageux, pluvieux.		
10	56.	55.2	53.	52.8	52.5	10.5	10.8	10.4	10.3	10.2	74	Est violent.	Pluvieux.		
11	53.	53.2	53.5	54.1	54.4	11.6	12.	11.6	10.8	10.2	76	Est.	Nuageux.		
DATES						5	6	7	8	9	10	11			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	13.5	13.7	14.8	14.8	13.4	10.8	12.6	Pluie tombée : 21 <sup>mm</sup> 6 ..	
						Minima	11.1	11.5	11.8	11.6	10.2	9.8	9.6		